



CONVOCAATION CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes prié(e) de participer au conseil municipal ordinaire qui se tiendra le lundi 17 juin 2024 à **20 heures**, à la mairie de Curzon.

ORDRE DU JOUR

Décision du Maire :

- Arrêté portant refus du transfert du pouvoir de police de la publicité au Président de l'EPCI
- Arrêté portant sur les Points d'Eau Incendie

Financiers :

- Convention entre la commune et l'association des Maires et des Présidents des Communautés de Vendée pour l'élaboration du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie
- Subvention accordée à l'Association Parents d'Elèves pour financer une activité de la Kermesse
- Taxe d'aménagement 2025
- Indemnités gardiennage église 2024
- Révision du loyer du logement au 2A place de la Mairie au 17 juillet 2024
- Délibération tarifs cimetière
- Vente parcelles B0036 et B0046 – Port la Claye

Vendée Grand Littoral :

- Zones d'Accélération des Energies Renouvelables : modalités de concertation

Points divers :

- PLUi
- « conseillère 360 » Handicap
- Marais + projet Life Palustris
- Journée nationale de la résilience du 13 octobre 2024
- Déclaration vacance d'emploi « agent technique polyvalent d'entretien, de restauration et de surveillance des enfants » à compter du 1^{er} août 2024
- Comité Social Territorial du 1^{er} juillet 2024 :
 - o Contrat d'apprentissage
- Comité Social Territorial du 15 septembre 2024 :
 - o Projet délibération autorisations spéciales d'absence des fonctionnaires titulaires et stagiaires : merci de valider

Fait à Curzon, le 10 juin 2024

Le Maire,
Didier ROUX

MAIRIE
3 place de la Mairie
85540 CURZON
Tél : 02.51.30.81.09
Email : mairie@curzon.fr

